

SÉJOURS D'ÉTÉ 2025

Tu as entre 5 et 10 ans, viens prendre un grand bol d'air au cœur du Trièves.

Séjour du 21 au 25 juillet : 12 places pour les enfants de 8 à 10 ans

Mini séjour du 28 au 30 juillet : 7 places pour les enfants de 5 à 6 ans

Mini séjour du 30 juillet au 1^{er} août : 11 places pour les enfants de 7 à 8 ans

Destination nature

Le camping du Pré Rolland offre un cadre idéal pour une magnifique expérience en plein air. Entourés d'une nature verdoyante, les enfants auront le plaisir de vivre des moments magiques !

Au programme du séjour (8/10 ans)

Piscine, randonnée aquatique, jeu de piste, randonnée avec ânes et bivouac, activités manuelles nature, jeux de plein air, arbre à souvenirs, veillées loup-garou, soirée chocolat, astronomie... et bien d'autres animations de vie collective en camp !

Au programme des mini séjours (5/8 ans)

Piscine, jeu de piste, visite de la ferme, fabrication de marionnettes, activités manuelles nature, jeux de plein air, arbre à souvenirs, veillées chocolat, astronomie et bien d'autres animations de vie collective en camp !

La vie des mini séjours et séjour

L'équipe d'animateurs(rices), expérimentés et diplômés, a mis en place un programme riche en activités sportives, créatives et de découvertes. Au-delà des jeux et des aventures que les enfants vivront, les séjours visent également à encourager le vivre-ensemble, le partage, l'entraide et l'autonomie. Des plus petits aux plus grands, les enfants auront l'occasion de tisser des liens d'amitié durables, d'apprendre le respect de l'environnement et de la vie en collectivité dans une ambiance de vacances extraordinaire, conviviale et bienveillante.



INSCRIPTIONS

Les inscriptions pour les séjours auront lieu **le mardi 13 mai de 17h à 19h dans les locaux de l'Espace Jeunes, 7 avenue de Rivalta.**

À partir du 14 mai, les inscriptions s'effectueront auprès du service vie scolaire.

Attention, les âges mentionnés s'entendent aux dates du séjour

(ex : pour un séjour 8/10 ans, l'enfant doit avoir 8 ans au premier jour du séjour et 10 ans maximum au dernier jour).

Pour tout nouveau dossier se munir :

- du carnet de santé
- du quotient familial 2025, de l'avis d'imposition 2024 sur revenus 2023 ou de l'avis de situation déclarative 2025 sur revenus 2024 (pour les familles ayant déjà effectué leur déclaration de revenus 2024)
- du n° d'assurance extrascolaire ou de responsabilité civile
- d'un justificatif de domicile

Tarifs :

Les tarifs sont fixés en fonction du quotient familial. La facture est disponible sur l'espace famille vers le 15 du mois suivant.

Aucune inscription ne sera prise en compte si le dossier de l'enfant n'est pas complet.

Il est demandé, dès l'inscription, un acompte équivalent à 50 % du montant du séjour. En cas de désistement, cet acompte est non remboursable, sauf sur présentation d'un certificat médical justifié.

Renseignements auprès du service enfance :

04 76 73 58 47 ou

responsable.enfance@ville-vif.fr

